

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 SEPTEMBRE 2017

Présents : MM RAVEL Jean-Paul, DURRIS Roland, LATOUR Agnès, FAYARD Liliane, GAUMOND Marie-Thérèse, NOUVET Christine, ROCHE Alexandre, NARDINI Philippe, PALMIER David, LAURENT Florence, et GEORGES Pierre-Eric

Absents excusés : MEILLAND Pauline, DURRIS Jean et BERGEAT Lionel

Approbation du compte rendu :

Le compte rendu n'appelant aucune observation est approuvé à l'unanimité.

Choix de l'entreprise pour la réfection de la toiture de la mairie :

Monsieur le Maire informe que le Conseil Départemental a accordé une subvention pour la réfection de la toiture de la mairie. Nous pouvons donc maintenant commander le travail. Monsieur le Maire donne lecture des trois devis sollicités. Après comparaison, l'assemblée décide de retenir le devis le moins élevé (soit 12 840.07 € HT) qui est celui de l'entreprise Labouré. L'assemblée charge Monsieur le Maire de faire réaliser ces travaux le plus rapidement possible.

Avancement du dossier pour le changement des fenêtres et portes de la salle des fêtes :

Monsieur le Maire rappelle que l'assemblée avait décidé en fin d'année dernière de solliciter une subvention auprès de la Région et de Loire Forez pour le remplacement des fenêtres et portes de la salle des fêtes. La Région n'a toujours pas répondu à notre demande. Loire Forez nous attribue une subvention de 15 000 € dans le cadre du « Cercle vertueux d'économie d'énergie ». Ce dossier comporte le changement des huisseries, mais également de la pose d'isolation au plafond et le changement des points lumineux en basse tension. Nous devons attendre la notification de la Région avant d'engendrer tous travaux.

Compte rendu des travaux d'enrobé sur la route du stade :

Monsieur le Maire explique que les travaux sont terminés et se sont bien passés. Le paiement de la subvention va pouvoir être sollicité.

Compte rendu des travaux sur le poste de relevage du Mortier :

Monsieur le Maire informe que la SAUR a changé les vannes et les clapets anti retour. Nous avons profité de la présence du camion de nettoyage pour le poste du Mortier pour faire faire celui des Foriats. Ces travaux semblent donner satisfaction.

Le point sur les contrats CUI :

L'Etat a réduit de façon drastique l'attribution des contrats aidés. En effet, pôle emploi nous a clôturé la demande de CUI que nous avons faite pour le remplacement de Madame Béatrice Gouttesoulard. Nous ne pouvons donc pas à ce jour prétendre à un emploi aidé. Il sera proposé à l'école de prendre une personne par l'association Main d'œuvre à Disposition et qu'éventuellement on pourrait participer au financement. Néanmoins, Monsieur le Maire propose de faire un recours auprès de Monsieur le Sous Préfet de Montbrison.

Information sur le PLU:

Notre PLU va être arrêté par Loire Forez Agglomération en séance du 7 novembre 2017.

Préparation du vin d'honneur pour la fête patronale :

Les élus se répartissent les tâches et se donnent rendez vous pour le dimanche à 11 heures.

Questions diverses :

Agnès LATOUR rappelle que le repas de l'amitié aura lieu le 8 octobre. 63 personnes ont répondu favorablement à l'invitation sur 103 invitées. Il aura donc lieu à l'auberge avec l'accompagnement musical de M Vernin.

La commission qui s'occupe du repas de l'amitié propose au Conseil municipal de se charger de la commande et de la distribution des colis aux personnes qui ne participent pas au repas. L'assemblée approuve cette décision et charge Monsieur le Maire d'avertir le Comité des Fêtes qui n'en aura plus la charge.

Désignation de représentants à la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) : Cette instance est l'occasion de réunir un partenariat dans le but de faciliter le parcours des demandeurs de logements sociaux. Le Conseil municipal désigne à l'unanimité Liliane FAYARD comme titulaire et Jean Paul RAVEL comme suppléant à la CIL.

Etiquettes pour les bouteilles de vin : Monsieur le Maire rappelle que M Reumont locataire de notre vigne, va fournir des bouteilles en paiement de la location. Pierre-Eric GEORGES se propose de créer l'étiquette sur le thème de la fable De La Fontaine « Le renard et le raisin » pour illustrer ces futures bouteilles.

Classement des voies communales : Monsieur le Maire présente le plan et le tableau fournis par Loire Forez Agglomération qui a récapitulent les voies communales de notre territoire. L'assemblée approuve ces deux documents.

Bibliothèque : Monsieur le Maire rappelle que nous attendons encore certains devis pour finaliser notre dossier de demande de subvention.

THD : Les travaux sont terminés sur Trelins, la phase d'essai a commencé. Une réunion publique devrait être organisée en novembre.

La séance est levée à 22 heures 30.

Trelins, le 27 octobre 2017.

Jean Paul RAVEL, Maire,

